

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2010-2011)
LE 14 SEPTEMBRE 2010**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Une minute de silence est observée pour une élève décédée accidentellement la fin de semaine dernière.

Elle souligne la présence de Madame Louise Provencher, directrice de l'école Jean-Leman, de Madame Solange Gilbert, directrice adjointe de l'école Laberge, de Madame Nicole Morin de l'Association des professeurs de Lignery et d'une étudiante en éducation.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 SEPTEMBRE 2010 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Linda Crevier (15)
Josyane Desjardins (16)
Suzanne Gaudette (8)
Diane Soucy (4)
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)

MM. les commissaires

Guy-Paul Beauchemin (22)
Jean-Pierre Bélair (23)
Stéphane Bessette (1)
Yvon Derome (21)
Claude Deschênes (13)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Le commissaire représentant du comité de parents

M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{me} Michelle Fournier, directrice générale

MM. André Guérard, directeur général adjoint
Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes

Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTES

M^{mes} Margot Pagé (17), Chantal Veilleux (9), Chantal Zaccour (20), commissaires,
Julie Poupart, commissaire, représentante du comité de parents, niveau primaire

ÉTAIENT ABSENTS

MM. Éric Allard (10), Alban Synnott (12), commissaires

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Éric Cyr, parent d'élève

Monsieur Éric Cyr, parent d'élève, a des questions sur le temps de transport scolaire de sa fille qui fréquente une école de Montréal, soit le Centre pédagogique Lucien-Guilbault.

Madame Josyane Desjardins, commissaire, prend son siège à 19 h 38.

C.C.-3056-09-10

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2010
- 06.02 Appréciation de la directrice générale 2009-2010 / Rapport du comité au conseil des commissaires
- 06.03 Profil de compétences du personnel de direction et de direction adjointe d'établissement
- 06.04 École Plein-Soleil – Modification au calendrier scolaire des élèves 2010-2011
- 06.05 Convention de partenariat
- 06.06 Direction intérimaire des Services internationaux et Formation à distance
- 06.07 Centre d'études supérieures de la Vallée-du-Haut-St-Laurent - Désignation (**Ajout**)

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION A DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 09.01 Demande de retraite progressive d'un adjoint administratif d'école secondaire

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES - DÉSIGNATION

16.00 COMITÉ DE PARENTS

17.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.01 Coups de cœur **(Ajout)**

17.02 Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon **(Ajout)**

17.03 Laïcité : Projet de loi 94 **(Ajout)**

17.04 Transport scolaire à Montréal **(Ajout)**

18.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

19.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.01 Lettre MELS : Modifications importantes au Régime pédagogique

19.02 Bulletin express – Commissaires – Numéro 1

19.03 Bulletin express – Commissaires – Numéro 2

19.04 Bulletin express – Commissaires – Numéro 3

19.05 Lac-à-l'épaule du 25 septembre 2010

19.06 Document du GRES **(Ajout)**

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

En suivi.

1. Structure de soutènement – Demande au CRTC en date du 6 janvier 2010

En suivi.

2. Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes

En suivi lors d'une séance plénière.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3057-09-10

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2010

CONSIDÉRANT

l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au

moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2010;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2010 soit adopté avec les modifications proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3058-09-10

06.03 PROFIL DE COMPÉTENCES DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'encadrement de la Loi sur l'instruction publique (articles 193.1 et 96.8) ayant pour effet d'élaborer un profil de compétences des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les travaux effectués dans le cadre des rencontres du comité des ressources humaines du conseil des commissaires en 2009-2010;

CONSIDÉRANT les travaux effectués lors de la séance plénière du 18 mai 2010;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théorêt, commissaire,

d'adopter le nouveau profil de compétences du personnel de direction et de direction adjointe d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3059-09-10

06.04 ÉCOLE PLEIN-SOLEIL – MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE DES ÉLÈVES 2010-2011

CONSIDÉRANT l'ampleur d'un projet de construction d'une nouvelle école;

CONSIDÉRANT la situation au regard de l'accès physique à l'école;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que les élèves débutent l'année scolaire 2010-2011 à compter du 7 septembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3060-09-10

06.05 CONVENTION DE PARTENARIAT

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la rétroaction faite au sujet de la Convention de partenariat telle qu'adoptée par le conseil des commissaires le 8 juin 2010 par les représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour et au nom de la ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que la ministre a émis le souhait de conclure la Convention de partenariat avec la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries si celle-ci y apporte la modification ayant pour effet de retirer du projet initial le libellé suivant :

« La Commission scolaire se réserve toutefois le droit de modifier certaines cibles puisque certains moyens requièrent des allocations budgétaires additionnelles au budget de fonctionnement. Pour arriver à atteindre ces cibles, il faut que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport donne son accord à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries afin qu'elle puisse s'approprier 2% de plus à son surplus cumulé en 2008-2009. La Commission scolaire remettrait un budget révisé déficitaire de 12 % pour l'exercice 2010-2011. »;

CONSIDÉRANT que cette modification a pour effet, compte tenu des allocations allouées à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, de faire en sorte que celle-ci ne puisse garantir l'atteinte des cibles fixées;

CONSIDÉRANT qu'il appartient à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries du choix des mesures et des moyens pour atteindre les cibles fixées;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a depuis toujours maintenu ses engagements auprès de ses élèves en matière de persévérance et de réussite;

CONSIDÉRANT que la conséquence de cette modification n'altère pas l'esprit et le sens de la Convention de partenariat telle qu'adoptée en juin 2010;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries souhaite aussi conclure avec la ministre de l'Éducation la Convention de partenariat;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'adopter la Convention de partenariat avec la modification suivante, soit en retirant le libellé :

« La Commission scolaire se réserve toutefois le droit de modifier certaines cibles puisque certains moyens requièrent des allocations budgétaires additionnelles au budget de fonctionnement. Pour arriver à atteindre ces cibles, il faut que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport donne son accord à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries afin qu'elle puisse s'approprier 2 % de plus à son surplus cumulé en 2008-2009. La Commission scolaire remettrait un budget révisé déficitaire de 12 % pour l'exercice 2010-2011 »;

Et de la soumettre à la ministre de l'Éducation, ainsi que les moyens s'y rattachant;

De mandater la présidente ainsi que la directrice générale à signer ladite Convention et qu'il soit précisé à la ministre que tous les moyens et efforts seront déployés pour se rapprocher des cibles,

mais que compte tenu de la présente modification, nous ne pouvons en garantir l'atteinte.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-3061-09-10

06.06 DIRECTION INTÉrimAIRE DES SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les travaux de réorganisation des Services internationaux et Formation à distance qui ont débuté en juillet 2009;

CONSIDÉRANT la nécessité de respecter et finaliser les liens contractuels en cours, et ce, tels que présentés lors des séances de travail du Conseil en mai et juin 2010;

CONSIDÉRANT le mandat confié à la directrice générale à l'effet de mener à terme les travaux de restructuration du service;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

de confier à compter du 1^{er} septembre 2010, la direction intérimaire des Services internationaux et Formation à distance à la directrice générale **Madame Michelle Fournier**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3062-09-10

06.07 CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT - DÉSIGNATION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que **Monsieur Jean-Pierre Bélair**, commissaire, soit désigné comme représentant au Centre d'études supérieures de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-3063-09-10

09.01 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF D'ÉCOLE SECONDAIRE

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de retraite progressive (délégation n° 7.17);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire, d'autoriser une retraite progressive de 90% à **Monsieur Michel Landry**, adjoint administratif à l'école Louis-Philippe-Paré du 4 octobre 2010 au 3 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉSIGNATIONS

16.00 COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents niveau secondaire, donne des informations.

17.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.01 COUPS DE CŒUR

Monsieur André Dugas, commissaire

- ❖ École Jacques-Leber : lancement de son programme VIES

Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire

- ❖ École Plein-Soleil : journée « portes ouvertes »; il y avait foule et beaucoup d'intérêt des parents. Chapeau à la Direction générale, à ceux qui y ont travaillé et au personnel de l'école.
- ❖ École Saint-Marc : journée « portes ouvertes »; 500 des 503 élèves étaient présents. Très bon travail de Madame Manon Desrosiers, directrice de l'école et de son équipe.

Monsieur Marcel Gélinas, commissaire

- ❖ École Saint-René : Merci pour ce qui a été fait en lien avec le décès d'une élève de Saint-Michel.
- ❖ École Daigneau : son virage vert; ils ont obtenu une mention d'honneur des Clubs Optimistes du Québec.

Madame Josyane Desjardins, commissaire,

- ❖ École des Cheminots : Bravo pour l'entrée des élèves, volet alternatif, une belle réussite et bravo pour l'accueil et la cohabitation donc à l'équipe-école et aux parents.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente,

- ❖ École Plein-Soleil : Félicitations pour ce qui a été fait entourant la rentrée scolaire.

17.02 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ROYAL ROUSSILLON

Madame Solange Couture Dubé, commissaire, donne des informations sur les activités de la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon.

17.03 LAÏCITÉ : PROJET DE LOI 94

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, demande quelle est la position de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries quant au port du voile dans nos écoles par nos employés.

C.C.-3064-09-10

17.04 TRANSPORT SCOLAIRE À MONTRÉAL

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, demande le dépôt de l'analyse faite par le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire en lien avec la question numéro deux des questions du public lors du conseil des commissaires du 24 août 2010 et fait une proposition encadrant le transport qui se lit comme suit :

CONSIDÉRANT le constat des nombreux retards du transport scolaire;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt des élèves d'arriver à l'heure pour le début des cours au Centre pédagogique Lucien-Guilbault;

CONSIDÉRANT que le transport vers deux établissements constitue un problème pour permettre des arrivées à l'heure au Centre pédagogique Lucien-Guilbault;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit s'assurer que les élèves puissent bénéficier de la formation dans un contexte qui soit favorable aux enfants, en particulier quant à la durée du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le transport scolaire est sujet à de nombreuses variables que personne ne peut contrôler;

CONSIDÉRANT qu'une des variables que l'on peut contrôler est le nombre de berlines disponibles pour le transport scolaire;

CONSIDÉRANT qu'une variable que l'on peut contrôler est le nombre de destinations que doit rallier une berline;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

que le transport scolaire vers le Centre pédagogique Lucien-Guilbault soit assuré par une ou des berlines (selon le nombre d'élèves à transporter) dont c'est la seule destination et que la durée du transport scolaire soit limitée à au plus une (1) heure.

Madame Suzanne Gaudette, commissaire, dit ne pas avoir assez d'informations pour se prononcer sur ce sujet et demande donc un report de ce sujet.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, demande le vote sur le report de ce sujet et le vote se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

18.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

DIRECTRICE GÉNÉRALE

❖ Elle commente la lettre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (19.01), dont :

- Bulletin national
- Moments communs avec dates précises
- Une année pour s'approprier ces modifications

Le samedi 25 septembre 2010 aura lieu un lac-à-l'épaule à l'école Plein-Soleil.

PRÉSIDENTE

❖ Elle commente les bulletins express : nul besoin maintenant de les mettre en dépôt de documents au conseil des commissaires car les commissaires les reçoivent déjà en format « papier ».

Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire

Il demande des informations sur les formations données par la Fédération des Commissions Scolaires du Québec (FCSQ) :

- Gestion de plainte
- Reddition de compte

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, quitte son siège à 20 h 41.

C.C.-3065-09-10

HUIS CLOS

À 20 h 42,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3066-09-10

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 05,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**06.02 APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 2009-2010 /
RAPPORT DU COMITÉ AU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

C.C.-3067-09-10

**06.02-a APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE -
ACCEPTATION DE LA PRÉSENTATION DU COMITÉ
D'APPRÉCIATION**

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel de la directrice générale – Bilan de l'année 2009-2010 et perspectives 2010-2011 et l'analyse de ce rapport par le comité d'appréciation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

d'accepter les constats présentés par le comité d'appréciation suite à la rencontre du 24 août 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3068-09-10

**06.02-b APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE –
APPLICATION DU RÈGLEMENT DES CONDITIONS
D'EMPLOI DES HORS CADRES CONCERNANT LE BONI
FORFAITAIRE**

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel de la directrice générale – Bilan de l'année 2009-2010 et perspectives 2010-2011 et l'analyse de ce rapport par le comité d'appréciation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT l'acceptation unanime du rapport du comité d'appréciation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

que le conseil des commissaires accepte d'appliquer le règlement des conditions d'emploi des hors cadres concernant le boni forfaitaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Des félicitations sont adressées à Madame Michelle Fournier, directrice générale.

Elle remercie le conseil des commissaires de la confiance qu'il lui témoigne et remercie également ses deux adjoints.

19.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

**19.01 LETTRE MELS : MODIFICATIONS IMPORTANTES AU RÉGIME
PÉDAGOGIQUE**

19.02 BULLETIN EXPRESS – COMMISSAIRES – NUMÉRO 1

19.03 BULLETIN EXPRESS – COMMISSAIRES – NUMÉRO 2

19.04 BULLETIN EXPRESS – COMMISSAIRES – NUMÉRO 3

19.05 LAC-À-L'ÉPAULE DU 25 SEPTEMBRE 2010

19.06 DOCUMENT DU GRES

C.C.-3069-09-10

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 08,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,
que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

T:\Textes\2010-2011\CC\Procès-verbaux\14 septembre 2010 - A.13.02.doc